



## COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2021  
Délibération n°DEL-2021-0241

OBJET : **Projet Secure Risc V – Société Tiempo - « Projets Structurants pour la Compétitivité-Régions » - Modification de l'AP-CP n° 39**

Nombre de sièges : 74  
Membres en exercice : 74  
Présents : 50  
Pouvoirs : 18  
Absents : 0  
Excusés : 24  
Pour : 68  
Contre : 0  
Abstention : 0  
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire  
après transmission en  
Préfecture le

8.7.21

et affichage le

8.7.21

Secrétaire de séance :  
Philippe LORIMIER

Le 28 juin 2021 à 18h30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, président. Convocation dûment faite le 22 juin 2021.

**Présents :** Henri BAILE, Laurence THERY, Claude BENOIT, Françoise MIDALI, Patrick BEAU, Coralie BOURDELAIN, Roger COHARD, Régine MILLET, Philippe LORIMIER, Annick GUICHARD, Jean-François CLAPPAZ, Christophe BORG, Sidney REBBOAH, Julien LORENTZ, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Cédric ARMANET, Patricia BAGA, Michel BASSET, Alexandra COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Annie FRAGOLA, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, Vincent GOUNON, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Clara MONTEIL, Emmanuelle MOREAU, François OLLEON, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Christophe SUSZYLO, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU Roger GIRAUD

**Pouvoir :** Olivier SALVETTI à Mylène JACQUIN, Patrick AYACHE à Annie FRAGOLA, Philippe BAUDAIN à Henri BAILE, Michel BELLIN - CROYAT à Christophe BORG, Dominique BONNET à Jean-François CLAPPAZ, Brigitte DULONG à Martine KOHLY, Agnès DUPON à Martine VENTURINI, Christophe ENGRAND à Régine MILLET, Pierre FORTE à Christophe SUSZYLO, Claudine GELLENS à Françoise VIDEAU, Philippe GENESTIER à Claude BENOIT, Alain JOLLY à Martin GERBAUX, Valérie PETEX à François BERNIGAUD, Adrian RAFFIN à Laurence THERY, François STEFANI à Roger COHARD, Annie TANI à Serge POMMELET, Damien VYNCK à Cécile ROBIN, Brigitte SORREL à Martine KOHLY

La nouvelle génération de projets de R&D appliquée s'appelle les projets Projets de recherche et développement Structurants Pour la Compétitivité (PSPC). Les PSPC supposent une collaboration structurée entre des acteurs économiques et académiques. Ces projets, devant conduire à une mise sur le marché, visent des retombées économiques et technologiques directes sous forme de nouveaux produits, services et technologies, et des retombées indirectes en termes de structuration durable de filières. Le chef de file de ces projets est la Région.

Dans le cadre du premier appel à projets PSPC (2019), le Grésivaudan a apporté son soutien au projet Secure Risc V dont Tiempo est chef de file. Basée à Montbonnot, Tiempo développe et commercialise des microcontrôleurs sécurisés (passeports et cartes d'identité notamment).

L'objectif du projet Secure Risc V est de sécuriser les microcontrôleurs visant les applications de l'IoT (« Internet of Things » -> Internet des Objets). Avec le développement de l'IoT, de plus en plus de données sont envoyées depuis des objets vers des serveurs informatiques. L'enjeu est de protéger l'authentification des objets et la confidentialité des données.

Au titre de la délibération DEL-2019-0432, le montant de l'aide versée à cette société s'élève à 300 000 €.

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**

**Ce projet avançant plus vite que prévu, Monsieur le Président propose de modifier l'AP-CP n°39 comme suit :**

Articles/Fonctions/Opérations/Programme	Section d'investissement					
	Dépenses			Recettes		
	BP voté	DM proposée	BP total	BP voté	DM proposée	BP total
20423/90/13420/39 Subventions d'équipement -Privé - Projets d'infrastructure	75 000,00 €	40 943,26 €	115 943,26 €			
20423/90/13120 Subventions d'équipement -Privé - Projets d'infrastructure  -à affecter	180 000,00 €	-40 943,26 €	139 056,74 €			
<b>TOTAUX</b>		<b>0,00 €</b>			<b>0,00 €</b>	

Il précise par ailleurs que l'inscription budgétaire concernée porte sur l'article 20423 (code analytique : MINALO #).

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.  
 Au registre ont signé tous les membres présents.  
**POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME ET EXECUTOIRE**

Crolles, le 28 juin 2021



Le Président,  
 Henri BAILE

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**